



Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris 15 décembre 2020

Pièce n° 9

Schéma directeur du campus de l'Institut Polytechnique de Paris (Délibération)

I) Contexte et enjeux

L'Ecole polytechnique est implantée depuis 1974 sur un terrain communément dénommé « Campus de Polytechnique » à Palaiseau. Face à la globalisation du système universitaire de haut niveau, et pour répondre aux impératifs de visibilité internationale qui en découlent, elle a engagé une démarche de fort développement scientifique en accueillant sur son campus d'autres organismes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Aujourd'hui, la constitution de l'Institut Polytechnique de Paris, qui attache une grande importance à ce que soit assurée une cohérence urbanistique à la hauteur d'un grand centre d'enseignement et de recherche français à visibilité internationale, et l'avancement global de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du quartier de l'Ecole polytechnique nécessitent l'élaboration d'un projet urbain commun à l'échelle du campus en construction afin d'améliorer le cadre de travail et de vie des enseignants, chercheurs, étudiants et salariés présents et à venir.

Le présent livrable (pièces n°09bis et n°09ter), intitulé schéma directeur, correspond à la première étape de l'élaboration de ce projet d'aménagement. Il vise à établir les principes et les orientations urbaines et paysagères stratégiques afin de définir la programmation de principe des espaces publics, les grandes masses constructibles et les grandes orientations urbaines. Ce n'est donc pas une finalité mais bien les premières bases d'un projet en plusieurs étapes.

I. Un travail collectif

L'EPA Paris-Saclay, l'Institut Polytechnique de Paris et ses établissements composantes, et les collectivités ont mené, tout au long du 3^{ème} trimestre 2019, un travail partenarial afin de définir la stratégie de développement du campus reposant sur les principes suivants :

- Un campus qui s'intègre dans son environnement : de l'ENSTA jusqu'à Télécom, un grand axe Est/Ouest qui fait le lien avec les autres quartiers et facilite les échanges avec les établissements voisins.
- Un campus « lisible » par la structuration des espaces : des quartiers/pôles aux activités cohérentes, l'axe Est/Ouest, emblématique, reliant les activités et ceux qui les pratiquent.
- Des pôles de vie et un cœur de campus qui multiplient les interactions : création d'allées, de mails avec des voies piétonnes et cyclables sur lesquelles s'adressent les équipements, bâtiments, services associés à la vie sur le campus. Une signalétique facilitant les circulations (français/anglais a minima).
- Un campus exemplaire et démonstrateur en matière de transition écologique et énergétique : un campus sans voiture avec des circulations douces intégrant les enjeux de développement durable. Parkings en sous-sol et en périphérie.
- Un campus attractif par son caractère innovant, l'envie d'y être, d'y vivre et d'y travailler ensemble : des environnements adaptés aux nouvelles pédagogies d'enseignement, stimulant la créativité des chercheurs, facilitant l'intégration notamment des internationaux, invitant aux rencontres et à la pratique du sport.
- Un campus au standards internationaux en matière d'équipements : Bâtiments d'enseignement, laboratoires de recherche, Faculty club, Maison des étudiants, Installations sportives, Commerces, Services, Centre d'expositions et de conférences...bénéficiant et valorisant les travaux de recherche menés dans les laboratoires de l'Institut Polytechnique de Paris et de ses partenaires.

Cette stratégie a été validée par le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris en décembre 2019. L'EPA Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris ont conjointement acté la poursuite des études par la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique co-financées, à hauteur de 50%, par l'Institut Polytechnique de Paris. Le schéma directeur est la synthèse de ces études menées par la maîtrise d'œuvre précitée et de huit ateliers collaboratifs avec l'ensemble des partenaires.

Au-delà de ces ateliers, des présentations intermédiaires ont été faites en 2020 afin de prendre en compte les attentes et observations des utilisateurs :

- Animation par l'EPA Paris-Saclay d'un atelier participatif de conception du Green (28/01)
- Echanges avec les représentants du personnel de l'Institut Polytechnique de Paris et/ou des écoles membres (25/02, 22/06, 03/07)
- Organisation de réunions de travail avec les membres du comité enseignement et recherche (CER) de l'Institut Polytechnique de Paris (29/04, 12/06, 07/07, 28/10)
- Réunion avec la commission *ad hoc* du conseil académique (CAc) (26/05)
- Echanges avec les étudiants (01/07, 26/11)
- Atelier dédié du séminaire de l'Institut Polytechnique de Paris 07/10
- Présentation en CA de l'Institut Polytechnique de Paris du 01/10
- Concertation « IP Paris et vous » pour laquelle la question du campus a été mise en avant

II. Un campus structuré par ses espaces publics plantés et arborés

Un axe Est-Ouest ponctué d'espaces publics majeurs, bénéficiant d'un cadre naturel très planté entre un coteau et un parc créant une lisière avec le plateau agricole. Cette séquence d'espaces publics majeurs structure le campus et détermine les pôles de centralité. Chaque école est en interface avec un de ces espaces et profite pleinement des qualités particulières qu'ils offrent. Ainsi d'Ouest en Est :

- Les Ecoles Télécom Paris et Télécom sud Paris et la Place Marguerite Perey, cœur du quartier urbain, à proximité de l'arrêt de la future ligne 18 du métro.
- L'ENSAE et le Green, parc animé aux usages variés.
- L'Ecole polytechnique et l'Agora.
- L'ENSTA et la Prairie, respiration animée, aux usages variés, centralité principale de l'Est du campus.
- Le stade d'honneur.

III. Un campus apaisé favorisant les mobilités douces

Un campus apaisé, favorisant les mobilités douces qui implique :

- Un cœur de campus circulé uniquement pour les dessertes des îlots, les livraisons et les accès pompiers. Aucune rue transversale ne coupe le secteur Est. L'axe Borotra et la Prairie ne sont pas circulés.
- Développer le réseau de pistes cyclables notamment par des traversées Est-Ouest du Campus et étendre le maillage piéton.
- Améliorer l'intermodalité entre les transports en commun et les modes doux en positionnant les arrêts du TCSP aux entrées piétonnes majeures du quartier.
- Rendre efficaces et agréables les accès aux RER B, RER C et au métro au travers d'axes piétons majeurs comme le Mail Sud ou l'Axe Est-Ouest.

IV. Un campus mixte et attractif, ouvert aux synergies du partenariat et axé sur le sport

La programmation de restructuration et rénovation de l'Ecole Polytechnique intitulée « Renov'X » s'intègre pleinement dans le cadre du schéma directeur et prendra en compte, dans ses programmations futures, les évolutions nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur. Aujourd'hui le cœur du site du campus de l'Ecole polytechnique est composé d'un ensemble de bâtiments hétérogènes qui verrouillent les axes est-ouest et sud-nord précédemment évoqués.

Dans un premier temps la rénovation de l'ensemble central historique de l'Ecole (bâtiments 13 et 14) intégrera dans sa programmation cette nécessaire notion de perméabilité afin de répondre au schéma directeur.

Au sud de l'ensemble central, le cœur géographique que constitue l'Agora et les bâtiments qui constituent son pourtour seront repensés dans le cadre du développement du campus. Les modalités de développement de l'Agora seront quant à elles soumises aux possibilités de reconstitution en tout ou partie des bâtiments présents aujourd'hui sur la zone (bâtiments 7, 8, 26 et 81) et à la réorganisation de la vie associative et administrative. Des études plus approfondies lors du plan directeur devront déterminer la faisabilité et le phasage précis de ce lieu majeur pour le campus.

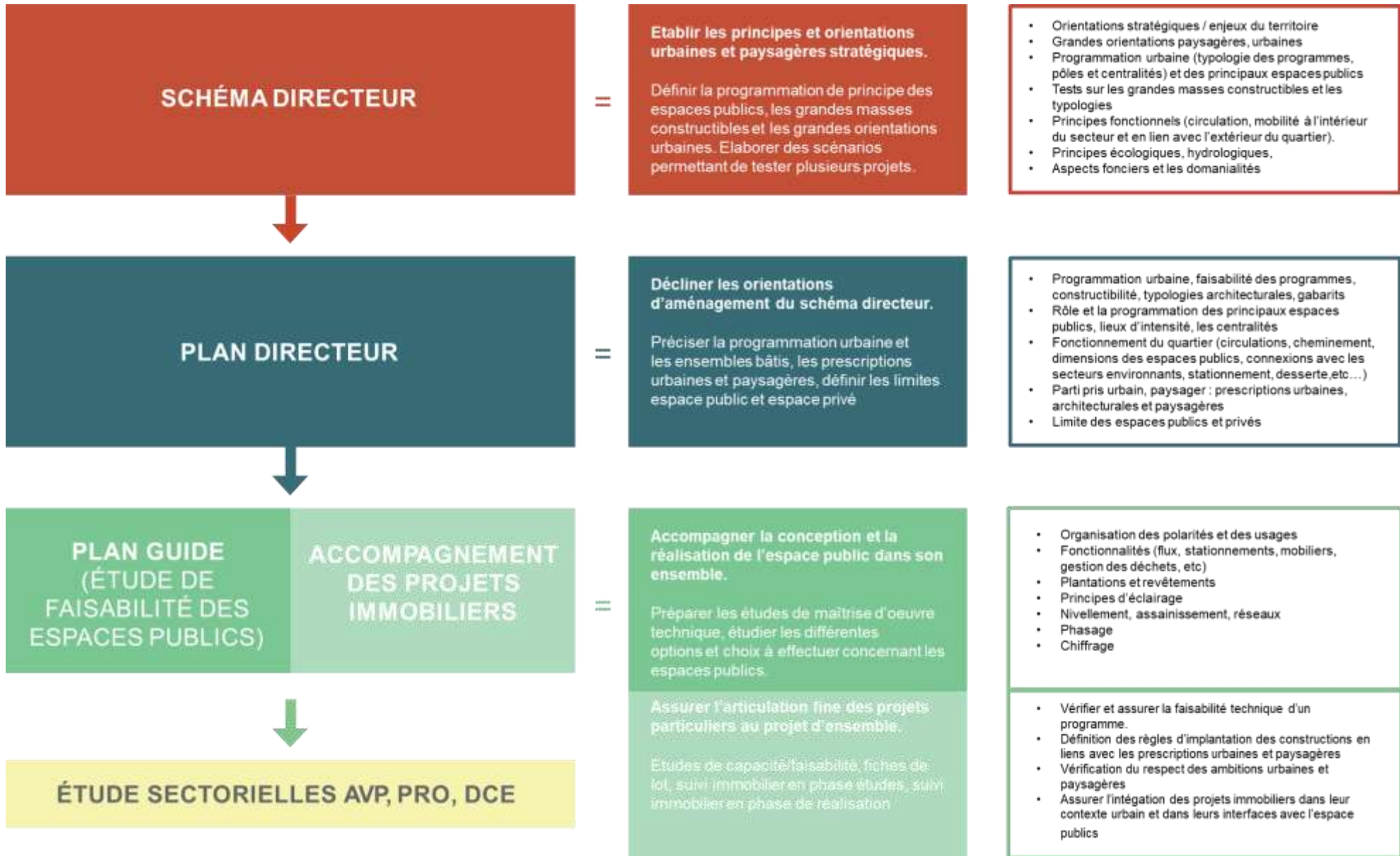
Le développement du secteur Est, porté conjointement par les écoles de l'Institut Polytechnique de Paris et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, vise à accueillir des centres de recherche et d'innovation ou d'enseignement privés et publics. Seront privilégiés ceux opérant dans les domaines scientifiques du cluster Paris-Saclay et en

cohérence avec le développement et les axes de recherche de l'Institut Polytechnique de Paris. Le développement du secteur s'accompagne de programmes commerciaux. Le croisement de l'avenue Becquerel et de l'axe Est-Ouest et la périphérie de la Prairie sont identifiés comme une position stratégique, situés à la convergence des rayons de marchabilité (5 minutes) de l'école polytechnique et de l'ENSTA. L'axe Est-Ouest constitue le principal axe piéton du campus, assurant un flux constant nécessaire à l'équilibre économique des programmes. La prairie leur offre une visibilité importante depuis l'Est.

Les équipements sportifs existants sont organisés suivant trois polarités. Au Sud, le centre équestre dispose de sa propre autonomie de par la taille des programmes qui le compose et leur articulation. Au Nord, des terrains de grands jeux et une aire de concours hippique bordent le lac. En cœur de campus, le long de l'avenue Borotra, se déploient des installations couvertes, à l'Ouest, et des terrains de tennis et de grands jeux, à l'Est, jusqu'au terrain d'honneur. En outre, le schéma directeur préconise l'implantation d'une programmation sportive dans chaque nouveau projet de bâtiment du secteur Est. Ces équipements sont fondamentaux pour le campus de l'Institut Polytechnique de Paris. En effet, au-delà de la pratique pédagogique ils sont aussi utilisés par les personnels et des associations extérieures aux campus. Ils contribuent pleinement à créer l'image d'un campus accueillant et dynamique.

V. Du schéma directeur au plan directeur

Cette première phase de schéma directeur qui permet d'établir les principes et orientations urbaines et paysagères stratégiques sera suivie et détaillée dans le cadre de l'établissement du plan directeur. Ce dernier précisera la programmation et les prescriptions urbaines, architecturales et paysagères permettant de structurer l'aménagement urbain.



Six ateliers thématiques de travail sont d'ores et déjà programmés avec l'ensemble des partenaires afin d'établir ce plan directeur pour le deuxième trimestre 2021.

Les travaux se poursuivront toujours de manière collaborative :

- avec les représentants du personnel et des élèves aux travers des instances représentatives des écoles membres et de l'Institut Polytechnique de Paris ;
- avec la communauté scientifique et académique via le CAc et le comité enseignement recherche ;
- avec les personnes et/ou élèves au travers d'atelier sur des objets précis comme par exemple la mobilité douce, le faculty club ou une maison des étudiants
- par la prise en compte des résultats de la concertation « IP Paris et vous » sur ce sujet

En conséquence, il est proposé au Conseil d'administration la délibération suivante :

Délibération :

Le Conseil d'administration approuve les orientations proposées dans le livrable d'élaboration du schéma directeur et demande à avoir une déclinaison de ces orientations dans un plan directeur, à présenter au Conseil en 2021, qui détaillera la programmation et les prescriptions urbaines, architecturales et paysagères permettant de structurer l'aménagement urbain.